

SEJOUR NEIGE – Hiver 2023

Du 11 au 18 Février 2023

Modalités de règlement :

Les tarifs d'inscription présentés sur ce document sont des prix **maximums**.

Ils pourront en effet être baissés d'ici le jour du départ grâce à l'éventuelle participation d'associations communales et d'actions d'autofinancements.

C'est dans ce cadre qu'il est possible d'organiser un paiement en **3 fois** :

1^{er} règlement : (Chèque encaissé mi-janvier)	Paiement des arrhes <u>après la validation de la préinscription</u> . Le dossier d'inscription vous sera remis à ce moment en mairie.
2^{ème} règlement : (Chèque encaissé mi-février)	Paiement à déposer avec le dossier d'inscription avant le 19 Janvier <u>Montant identique à celui des arrhes.</u>
3^{ème} règlement : (Chèque encaissé début mars)	Solde à déposer le 25 Janvier lors de la réunion d'avant départ.

TABLEAU DES TARIFS : (Délibération en date du 06 décembre 2022)

Barèmes	Q.F	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
I	De 0 à 516	346 € (Arrhes de 115 €)	311 € x 2 (Arrhes de 205 €)	280 € x 3 (Arrhes de 280 €)
II	De 517 à 892	390 € (Arrhes de 130 €)	351 € x 2 (Arrhes de 235 €)	316 € x 3 (Arrhes de 315 €)
III	De 893 à 1284	450 € (Arrhes de 150 €)	405 € x 2 (Arrhes de 270 €)	365 € x 3 (Arrhes de 365 €)
IV	Supérieur à 1285	511 € (Arrhes de 170 €)	460 € x 2 (Arrhes de 305 €)	414 € x 3 (Arrhes de 415 €)